

AVANT-PROPOS

L'habitat représente un enjeu stratégique, tant pour satisfaire un besoin essentiel et un droit fondamental des ménages que pour accompagner le développement des territoires.

Cet enjeu est particulièrement fort en Occitanie. Dynamisée par une attractivité de l'ensemble de son territoire et en particulier par le dynamisme des agglomérations toulousaine et montpelliéraine et de la façade méditerranéenne, la région connaît depuis plus de 50 ans un rythme de croissance bien plus élevé que la moyenne métropolitaine. Entre 2008 et 2013, la région gagne 46 000 logements par an. Dans ce contexte, le défi qui s'impose aux acteurs régionaux est de répondre aux besoins de nombreux nouveaux habitants, et à ceux des habitants actuels dans une région où la part des personnes pauvres est l'une des plus élevées de France métropolitaine.

La direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (Dreal) et la direction régionale de l'Insee se sont associées pour réaliser un diagnostic sur la situation du logement en Occitanie. Fruit de cette collaboration, ce dossier présente la dynamique du parc de logements sur les différents territoires qui composent la région. Il apporte un éclairage sur le parc de résidences principales et ses occupants et décrit les spécificités du parc de résidences secondaires et de logements vacants. Il s'attache enfin à expliciter le développement du parc social.

Nous espérons que cette étude permettra d'apporter des éléments de connaissance afin d'éclairer les politiques publiques en matière de logement à l'échelle de la nouvelle région et sera utile aux acteurs locaux dans leur réflexion et leur action.

Le Directeur régional de l'Environnement
de l'Aménagement et du Logement
d'Occitanie



Didier KRUGER

Le Directeur régional
de l'Insee Occitanie



Jean-Philippe GROUTHIER